Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260511-2026051110-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 11 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 4 mai 2026
Date d'affichage : 4 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 0
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ; MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, LE BOUEDEC Marine, BIDAUD Julien, COUILLEAUD Sylvain, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents :
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-05-11-10 : Végétalisation des cours de l'école – Présentation et validation du projet

Rapporteur : Brigitte ETIENNE

Le projet de végétalisation des cours de l'école prévoit :

- La création d'espaces verts (arbres, massifs, pelouse) pour rafraîchir l'air, limiter l'érosion des sols favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement et la biodiversité.
- L'installation de jardinière pour sensibiliser les élèves à l'écologie
- Des espaces jeux
- La réhabilitation du mur d'enceinte

Les objectifs étant de :
Limiter les îlots de chaleur
Favoriser la biodiversité, planter des espèces locales
Absorber les eaux pluviales
Améliorer la qualité de l'air
Renforcer la sécurité

Le projet annexé à la présente délibération est présenté au Conseil municipal pour validation.
Il convient également d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260511-2026051110-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Valide le projet de végétalisation des cours de l'école tel que présenté
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation

La dépense est prévue à l'opération 153 du budget.

Vote du conseil municipal :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission
en Préfecture le 12 mai 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN
Côtes d'Armor